



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54036

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur les enseignements qu'il a tirés, dans son domaine de compétence, de la présidence française de l'Union européenne lors du second semestre 2008, ainsi que sur les actions qui ont été initiées dans ce cadre et les premiers résultats obtenus.

Texte de la réponse

Le secrétariat d'État chargé du développement de la région capitale a vocation à permettre à la France de tenir son rang dans la compétition des territoires en faisant de sa capitale une « ville-monde » ouverte, dynamique, attractive, créatrice de richesses et d'emplois. Le principe fondateur du projet global d'aménagement réside dans le développement de plusieurs pôles économiques moteurs de croissance ; il s'inscrit en cela pleinement dans la stratégie de Lisbonne. Dans la logique de l'inflexion engagée en mars 2000 par les états membres, et sur la base du bilan d'étape établi en 2005, la présidence française a impulsé une réflexion sur l'avenir de cette stratégie qui oriente l'Union européenne vers l'innovation et la connaissance. Le secrétariat d'État entend jouer un rôle moteur dans la mise en oeuvre concrète de cette politique, en impulsant un véritable projet de développement économique durable de la région capitale qui permettra, par un effet d'entraînement, le développement économique et social de l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54036

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6298

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8773